



Attention : Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous ne sommes pour l'instant pas en mesure de publier le Synopsis sous son format habituel. Nous publierons donc pour l'instant une version bimensuelle abrégée du Synopsis.

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

Ø MOYEN-ORIENT

L'UE a appelé le gouvernement israélien à cesser toutes ses activités dans les territoires occupés, et notamment l'établissement de colonies, la construction de la barrière de sécurité ainsi que la destruction de maisons palestiniennes. Le 7 novembre, dans une déclaration faite au nom de l'UE devant le Comité spécial sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, M. Taisto Huimasalo, ambassadeur finlandais auprès des NU, a rappelé qu'il était extrêmement important de mettre en œuvre tous les points de l'Accord sur le mouvement et l'accès. Il a donc appelé Israël à faciliter l'assistance humanitaire, notamment à Gaza. L'UE a assuré le Président Abbas de son soutien et a appelé les Palestiniens à s'associer à ses efforts en vue de l'unité nationale et de la formation d'un gouvernement doté d'une plateforme politique reflétant les principes du Quartet et permettant un engagement précoce. L'Union a également rappelé qu'elle continuerait à soutenir les efforts israéliens et palestiniens visant à faire avancer le processus de paix.

http://www.eu2006.fi/news_and_documents/other_documents/vko45/en_GB/1162973188148/

“Comment la mort de civils peut-elle garantir la sécurité d'Israël? Comment de tels agissements peuvent-ils inciter les Palestiniens à s'engager politiquement en faveur de la paix et du dialogue ?”

Telles sont les questions posées par Josep Borrell, président du Parlement européen, qui a “fermement condamné” l'opération militaire israélienne du 7 novembre à Beit Hanoun, dans la Bande de Gaza. Cette intervention avait fait 18 morts et une quarantaine de blessés. “Il est vraiment temps de mettre fin à ce processus de violence. C'est maintenant ou jamais. Et il faut aussi que l'Europe s'associe à ce processus. Permettez-moi de rappeler les propos du Parlement européen, tenus en septembre dernier : l'UE doit participer plus activement à l'élaboration d'une solution politique – un rôle proportionné à son statut actuel sur la scène économique et dans le domaine de la sécurité.” a déclaré le président du PE.

<http://www.europarl.europa.eu/president/defaultfr.htm?home>

Les ministres des affaires étrangères de l'UE se sont dit “profondément préoccupés” par l'escalade de la violence dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, et ont déploré la récente intervention militaire israélienne à Gaza. Faisant référence au processus de paix au Moyen-Orient dans les Conclusions du Conseil « Relations extérieures » publiées le 14 novembre, l'UE a reconnu le droit d'Israël à l'auto-défense, mais l'a appelée à faire preuve de réserves. Le Conseil a également appelé les Palestiniens à former un gouvernement d'unité nationale, ajoutant que celui-ci pourrait ainsi être un partenaire de la communauté internationale, en s'associant à la relance du processus de paix. Le Conseil a par ailleurs réitéré son intention d'œuvrer



activement pour remettre sur les rails les processus de paix. Le Conseil a aussi décidé d'étendre à une nouvelle période de six mois la Mission européenne d'assistance aux frontières pour le point de passage de Rafah.

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/gena/91661.pdf

L'UE a voté en faveur d'un projet de résolution des Nations unies sur la souveraineté permanente du peuple palestinien sur ses ressources naturelles. S'exprimant au nom de l'UE, M. Taisto Huimasalo, ambassadeur finlandais auprès de l'UE, a déclaré : "Nous estimons que les ressources naturelles d'un territoire occupé par la force des armes ne doivent être utilisées de manière inappropriée ou illégale par l'occupant." L'intervention de l'ambassadeur s'est déroulée lors de la 61^{ème} session des NU sur la "Souveraineté permanente des Palestiniens des Territoires occupés, y compris Jérusalem-Est, et des populations arabes du Golan syrien sous l'occupation d'Israël sur leurs ressources naturelles."

http://www.eu2006.fi/news_and_documents/other_documents/vko46/en_GB/1163515008313/

«L'UE réitère son engagement à soutenir le gouvernement libanais élu légitimement et démocratiquement ainsi que ses efforts en vue de stabiliser la situation dans le pays et de maintenir son unité. À cet égard, l'UE accorde un soutien sans faille au processus de reconstruction dans la perspective de la conférence de Paris en janvier 2007.» Telles sont quelques-unes des conclusions de la 2761^{ème} session du Conseil «Relations extérieures» qui s'est tenue à Bruxelles, les 13 et 14 novembre, au cours de laquelle le Conseil a encouragé tous les partis libanais à parvenir à un consensus et à reprendre le processus de dialogue national. Le Conseil a appelé Israël et son armée de l'air à cesser de violer l'espace aérien libanais et s'est félicité du bon état d'avancement du déploiement des troupes de la FINUL et des forces armées libanaises. Il a une nouvelle fois appelé à la libération immédiate des deux soldats israéliens enlevés et exhorté les pays de la région à s'abstenir de toute ingérence dans les affaires internes du Liban.

http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/gena/91662.pdf

Ø FEMMES ET & ÉGALITÉ

«Je suis fier de participer à la première réunion ministérielle sur le rôle des femmes dans la région euro-méditerranéenne. J'espère que cette conférence s'avèrera une étape importante dans la réalisation de l'égalité des femmes dans toute la région,» a déclaré Benita Ferrero-Waldner, commissaire européenne chargée des relations extérieures et de la PEV à la veille de la première Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur le renforcement du rôle des femmes dans la société. La commissaire a ajouté : "Nous devons parler ouvertement des problèmes qui subsistent et suivre régulièrement les progrès enregistrés. Il ne s'agit pas d'une campagne de femmes : l'égalité entre les sexes constitue l'un des principaux moteurs du développement et concerne tout le monde."

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1556&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

L'UE et ses partenaires méditerranéens ont décidé d'œuvrer au sein d'un cadre d'action commun afin de renforcer le rôle des femmes dans les sphères politique, civile, sociale, économique et culturelle, et de lutter contre la discrimination. Dans les conclusions de la première Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, qui s'est tenue les 14-15 novembre 2006 à Istanbul, les ministres ont décidé d'approcher de manière globale les questions en rapport avec les



femmes, en s'appuyant sur trois priorités connexes et interdépendantes : les droits politiques et civils des femmes ; les droits sociaux et économiques des femmes et le développement durable ; et les droits des femmes dans la sphère culturelle et le rôle des communications et des médias de masse. Une Conférence ministérielle de suivi se tiendra en 2009. Elle permettra aux ministres d'examiner les questions en rapport avec le plein exercice, par les femmes, de tous leurs droits humains, ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces mesures.

http://ec.europa.eu/comm/external_relations/euromed/women/docs/conclusions_1106.pdf

Le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH) a publié un nouveau rapport, intitulé "Obtenir l'égalité des genres dans la région euro-méditerranéenne : un changement est possible et nécessaire". Dans cette publication, le REMDH souligne la nécessité d'un engagement politique fort en vue d'assurer réellement l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région. Le REMDH a également publié un communiqué de presse, le 7 novembre, dans lequel il demandait aux ministres de l'UE et des pays méditerranéens partenaires réunis à Istanbul de confirmer leur engagement envers le principe selon lequel les droits des femmes devaient être abordés en gardant à l'esprit les normes internationales relatives aux droits de l'homme et non selon des "normes religieuses ou des traditions culturelles." Il a également appelé les ministres à persuader leurs gouvernements respectifs de lever leurs réserves à l'égard de la Convention sur l'élimination des toutes les formes de violence à l'égard des femmes (CEDAW) et de faire de l'intégration de la dimension de genre une priorité dans toutes les politiques nationales et européennes.

<http://www.euromedrights.net/pages/275/news/focus/20571>

Ø ÉLARGISSEMENT DE L'UE

La Commission a adopté une stratégie relative à la politique d'élargissement de l'Union européenne, qui comprend un rapport spécifique sur la capacité d'intégration de l'Union. La Commission conclut que l'Union doit être en mesure de poursuivre et d'approfondir son propre développement tout en mettant en œuvre son programme d'élargissement. Cette stratégie, associée aux moyens destinés à garantir que l'Union européenne aura la capacité d'intégrer de nouveaux membres, constitue la base d'un consensus nouveau sur l'élargissement. Le 8 novembre, la Commission a également examiné les progrès accomplis dans chacun des pays candidats et des candidats potentiels. S'agissant de la Turquie, elle a conclu que le pays avait poursuivi les réformes politiques mais que le rythme des réformes s'était ralenti au cours de l'année passée. En ce qui concerne l'obligation qui incombe à la Turquie d'appliquer intégralement le protocole d'Ankara, la Commission formulera les recommandations utiles avant le Conseil européen de décembre, dans le cas où la Turquie ne se serait pas acquittée de ses obligations.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1523&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

"L'actuelle stratégie d'élargissement, qui repose sur la consolidation, la conditionnalité et la communication doit être associée à de meilleures approches et à de nouveaux moyens pour garantir la capacité de l'UE à intégrer de nouveaux membres." C'est ce qu'a déclaré Olli Rehn, commissaire en charge de l'élargissement, le 8 novembre. Il a indiqué que 2006 était une année importante pour l'élargissement de l'UE, ajoutant que "le rythme du processus d'adhésion dépendra des résultats des réformes dans un pays candidat : la qualité important davantage que la rapidité."



<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/663&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

Le 8 novembre, la Commission européenne a approuvé le rapport de suivi 2006 sur l'adhésion de la Turquie. Ce rapport de 75 pages couvre les relations entre les deux parties, le dialogue politique, les critères économiques, la capacité d'Ankara à respecter les obligations liées à l'adhésion, le pouvoir judiciaire, l'environnement et tous les autres chapitres pertinents en cours d'examen. Le rapport est disponible à l'adresse :

http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2006/Nov/tr_sec_1390_en.pdf

Ø MIGRATION

La Commission des libertés civiles du Parlement européen a donné son feu vert à la proposition de création d'un Fonds européen pour le retour. Ce fonds vise à améliorer la gestion du retour des immigrés vers leur pays d'origine en octroyant une aide financière aux États membres. Les amendements qui ont été adoptés le 6 novembre sont basés sur un compromis conclu avec la Commission européenne et le Conseil, et l'acte législatif devrait donc pouvoir entrer en vigueur dès janvier 2008. Trois autres fonds relatifs à des domaines politiques connexes ont également été approuvés.

http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/019-12375-310-11-45-902-20061106IPR12369-06-11-2006-2006-false/default_fr.htm

Le 14 novembre, à Strasbourg, le président de la Commission européenne a déclaré "Le tassement démographique de l'Europe exige de multiplier les efforts pour attirer des migrants économiques, et en particulier des migrants hautement qualifiés." José Manuel Barroso a ajouté qu'"un système européen d'immigration de la main-d'œuvre donnera un statut juridique solide à ces migrants, tout en clarifiant leurs droits et leurs obligations." Au moment de présenter le programme de travail de la Commission pour 2007 devant le Parlement européen, le président Barroso a expliqué que celui-ci se concentrait sur 21 initiatives stratégiques. S'agissant de la sécurité, il a déclaré que la Commission proposera des mesures supplémentaires de lutte contre le terrorisme, en mettant plus particulièrement l'accent sur la lutte contre la propagande et le partage d'expertise terroriste.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/683&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Ø POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE

La commissaire chargée des relations extérieures et de la PEV a souligné la contribution de la politique européenne de voisinage à la paix internationale devant le conseil d'administration du Congrès juif mondial, qui s'est tenu à Paris, le 12 novembre dernier. Dans son discours sur le rôle de l'UE dans la gestion des défis internationaux, Mme Benita Ferrero-Waldner a déclaré qu'alors que la PEV ne constitue pas en tant que telle un mécanisme de prévention ou de règlement des conflits, elle peut contribuer à la mise en place d'un climat plus propice au règlement des conflits en promouvant la démocratie et la coopération régionale, en stimulant les programmes nationaux de réforme et en améliorant les perspectives socio-économiques de la région. La



commissaire a souligné les valeurs que sont la tolérance et le respect mutuel et ajouté qu'il y avait lieu de s'efforcer d'améliorer en permanence la compréhension entre les cultures et les religions. Tout comme nous devons poursuivre la lutte, tant en Europe que dans le reste du monde, contre le fléau de l'antisémitisme et des autres formes de discrimination raciale et religieuse qui n'épargnent aucune région d'Europe.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/678&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

Les dispositions générales établissant l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEPV) ont été publiées au Journal officiel. Le règlement (CE) n° 1638/2006 du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 2006 arrêtant des dispositions générales instituant un instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) a permis l'approbation du nouveau cadre pour la planification et la fourniture des activités d'assistance. Ce règlement constitue un des instruments généraux soutenant directement les politiques extérieures de l'Union européenne. L'IEVP entrera en vigueur le 29 novembre et sera appliqué à partir du 1^{er} janvier 2007.

http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/oj/2006/l_310/l_31020061109en00010014.pdf

Ø CONCURRENCE

Les ministres des affaires étrangères de l'UE ont déclaré qu'ils soutiennent la position de la Commission selon laquelle l'UE doit veiller à améliorer en permanence son cadre politique et réglementaire pour maintenir sa compétitivité au niveau mondial. Dans les conclusions du Conseil «Affaires générales et relations extérieures» publiées le 13 novembre à la suite de la communication de la Commission européenne intitulée «Une Europe compétitive dans une économie mondialisée», les ministres ont noté que la politique commerciale repose sur un principe de base à savoir, la politique économique européenne est liée à celle des autres régions du monde. Ils ont également rappelé la nécessité de s'attaquer aux barrières commerciales, à l'investissement et à l'activité commerciale dans les pays tiers et ajouté que la position de l'UE dans le monde doit être prise en compte lors de l'élaboration des politiques internes essentielles.

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/gena/91614.pdf

Ø RÉUNION EUROMED DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La huitième conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères se tiendra à Tampere, en Finlande, les 27 et 28 novembre. La Conférence des ministres des affaires étrangères, qui se réunit tous les 18 mois, examinera les principales questions qui se posent dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen et sera présidée par le ministre finlandais des affaires étrangères, Erkki Tuomioja. Les ministres des affaires étrangères de l'UE et leurs homologues méditerranéens (à savoir, Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Autorité palestinienne), ainsi que les représentants des institutions de l'UE et les observateurs, examineront les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail quinquennal adopté en novembre 2005. Cette conférence sera également l'occasion de fixer des orientations de travail pour l'année à venir.



Parmi les thèmes abordés en séance plénière figureront le dialogue interculturel, la politique européenne de voisinage et l'instrument financier y afférent, les questions de financement et les méthodes de travail relatives au partenariat EuroMed, ainsi que la façon de rendre le partenariat plus transparent. La réunion permettra également d'aborder les conclusions d'autres réunions ministérielles qui ont été tenues plus tôt dans l'année.

http://www.eu2006.fi/calendar/vko48/en_GB/1136380225208/?calYear=2006&calMonth=10

PROGRAMMES & PROJETS

Ø UN SÉMINAIRE S'EST TENU A BRUXELLES POUR LES JOURNALISTES MÉDITERRANÉENS DE LA PRESSE ÉCRITE FRANCOPHONE

Dans le cadre du projet «L'Europe pour les journalistes méditerranéens», financé par le programme régional MEDA d'information et de communication, onze journalistes des quotidiens et des agences de presse en Algérie, au Maroc, au Liban et en Tunisie ont participé à un séminaire d'une semaine, qui s'est tenu à Bruxelles du 6 au 10 novembre, et qui avait pour thème «Comprendre la Politique Européenne de Voisinage» (PEV). Premier séminaire d'un cycle de cinq, celui-ci avait pour but de permettre aux journalistes de percevoir la nature de cette politique qui loin de se substituer au processus de Barcelone, vient au contraire le renforcer. Organisé de manière à combiner les aspects éducatifs et pratiques, le séminaire a adopté une approche non conventionnelle et sortant des sentiers battus. En organisant des réunions et des discussions avec des membres du Parlement, des fonctionnaires de la Commission européenne et du Conseil, des confrères accrédités à Bruxelles, ainsi que des entrevues avec les diplomates de leurs pays respectifs, le séminaire a permis aux journalistes de se faire une opinion aussi claire que possible sur la PEV. L'abondance des informations obtenues, les échanges et les documents fournis leur ont permis de rédiger plusieurs articles et dépêches d'agence. Un large éventail d'articles portant sur différents thèmes a constitué le résultat encourageant d'une semaine qui s'est avérée concluante et positive. Parmi ces résultats, on note l'interview de l'ambassadeur d'Algérie, Halim Benatalah, accordée à El Khabar et El Watan, ainsi qu'aux agences algériennes APS et AAI, qui a permis à l'ambassadeur de faire connaître la position de l'Algérie en ce qui concerne la PEV qui n'est pas considérée actuellement comme une priorité. Dans une interview accordée par l'ambassadeur du Liban, Fawzi Fawaz, à L'Orient le Jour et Sada el balad, ce dernier a expliqué que le Liban avait besoin de stabilité pour tirer parti de l'aide européenne. Le processus d'adhésion de la Turquie a constitué le thème de l'article d'un journaliste du quotidien tunisien, Le Temps, qui examine le long chemin restant à parcourir avant que la Turquie ne puisse adhérer à l'Union européenne. Durant la réunion avec la porte-parole de la commissaire Ferrero-Waldner, Emma Edwin, les journalistes de l'hebdomadaire marocain, La Nouvelle Tribune, et de l'agence, MAP, ainsi que ceux de l'agence tunisienne, TAP, et du quotidien tunisien, Le Quotidien, ont pris note des divergences en ce qui concerne la mise en œuvre de la PEV dans les différents pays de la région méditerranéenne. Tous ces articles seront publiés dans les médias locaux des pays d'origine des participants, et ce pour garantir l'utilité et la réussite du séminaire.

Pour en savoir plus: www.eu4medjournalists.eu



Ø EUROMED QUALITE - Conférence annuelle les 8 et 9 novembre 2006.

La troisième conférence EUROMED QUALITE a réuni les responsables des partenaires méditerranéens, de la Commission européenne, du Comité européen de normalisation (CEN), l'organisme chargé de la mise en œuvre du programme géré par la DG EuropeAid, des représentants du CENELEC, ETSI, de l'AE et de l'EUROMET afin de faire un point sur les activités réalisées en 2006 et de proposer les activités futures. Les participants à cette conférence ont souligné l'importance des activités qui permettent une intégration régionale et Sud-Sud.

Le programme EUROMED QUALITE lancé en janvier 2004 pour une durée de 36 mois (budget de 7.26 Mio €) a contribué à l'amélioration de l'infrastructure de la qualité des entreprises MEDA, ce qui englobe la standardisation, la certification, l'accréditation, la métrologie et la surveillance du marché. Au cours de l'année 2006, plusieurs activités telles que séminaires techniques, ateliers spécialisés, comparaisons inter-laboratoires ou activités sur site ainsi que 81 visites à différents laboratoires d'une durée d'un mois ont été réalisées.

La DG EuropeAid prolongera ce projet pour une année supplémentaire dans la mesure où il contribue à l'instauration des conditions qui permettront l'expansion du commerce au niveau européen et international et à un développement durable. Pour plus d'informations: www.euromedquality.org

Ø FORUM EUROMED HERITAGE

Faisant suite au forum international Euromed Heritage, intitulé *Patrimoine culturel de Méditerranée : une responsabilité partagée*, qui s'est tenu à Istanbul, les 27 et 28 octobre 2006, les discours des intervenants et les articles parus dans la presse sont désormais disponibles sur le site internet Euromed Heritage. Deux nouvelles publications détaillées du programme Euromed Heritage ont été présentées durant le Forum. La première, qui compte 124 pages, est intitulée «Euromed Heritage 2002-2006: Activités, Réalisations, Témoignages» et disponible sur le site internet. L'autre est un CD-Rom intitulé «Euromed Heritage Compendium» qui peut être obtenu en envoyant un courrier à l'adresse suivante: info@euromedheritage.net.

Durant le Forum, les représentants des ministères de la culture de la région méditerranéenne sont parvenus à un accord sur le document intitulé «*Stratégie pour le développement du patrimoine culturel euro-méditerranéen : les priorités des pays méditerranéens (2007-2013)*»

http://www.euromedheritage.net/forum/index_fr.htm

Ø BYZANTIUM EARLY ISLAM

Cinquante membres de la profession, originaires de Chypre, Israël, Autorité palestinienne et la Turquie, s'apprêtent à suivre une formation intensive d'une durée de cinq jours sur la gestion des sites du patrimoine mondial, y compris un atelier pratique sur le site, qui aura lieu dans le cadre d'un 2^e atelier, qui se déroulera à Paphos, à Chypre, du 16 au 20 novembre 2006. Organisé par ETEK (la chambre technique chypriote) qui est le partenaire chypriote du projet Byzantium Early Islam (BYZeIS), en coopération avec le coordinateur grec, Elliniki Etairia, l'atelier se déroulera sur deux sites archéologiques situés à proximité du site de patrimoine mondial de Paphos. L'approche pluridisciplinaire de la gestion des sites de patrimoine



mondial y sera présentée et inclura toutes les disciplines concernées. Byzantium Early Islam (BYZeIS) est un projet intégré visant à mettre en lumière le patrimoine culturel islamique et byzantin de la région et à moderniser sa gestion d'une manière réfléchie par le biais de la coopération. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme Euromed Heritage et cible les historiens, les archéologues, les architectes, les experts de la conservation/restauration, les conservateurs des musées, les bibliothécaires et les archivistes.

<http://www.byzantiumearlyislam.net/>

Ø SEMINAIRE « QUELLE MEDITERRANEE POUR 2010? »

De nombreux représentants des institutions européennes prendront part au séminaire « Quelle Méditerranée pour 2010? » les 27 et 28 novembre 2006, au Comité des Régions

: Joe Borg, Commissaire de la pêche et affaires Maritimes, Josep Borrell, Président du Parlement européen, Michel Delebarre, Président du Comité des régions, le Directeur de la Direction générale de Politique régionale, Graham Meadows, et le Directeur de la Direction générale d'affaires étrangères, Eneko Landáburu **participeront les 27 et 28 novembre 2006 au séminaire “Quelle Méditerranée pour 2010?” organisé au Comité des régions, à Bruxelles.** Ce séminaire a pour objectif de réfléchir et de discuter sur les perspectives futures de la région méditerranéenne. Cet évènement, organisé par ARC LATIN, sera axé sur les six enjeux considérés comme stratégiques pour le développement des territoires méditerranéens: la compétitivité, le développement durable, la culture, les femmes dans la Méditerranée, les flux migratoires et les relations avec la Rive Sud.

Le programme du séminaire se trouve sur : http://www.cor.europa.eu/document/activities/med_2010_fr.pdf

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Des informations détaillées sur les appels d'offres en cours dans les pays partenaires de la Méditerranée sont disponibles sur la base de données “appels d'offres” d'EuropeAid:

<http://ec.europa.eu/comm/europeaid/cgi/frame12.pl> (disponible uniquement en anglais)

Pour pouvoir voir la liste des appels avec tous les documents qui s'y rattachent, le formulaire “QUERY” doit être rempli de la façon suivante:

1. <MEDA> dans le menu déroulant
2. Status: Open
3. Type: Supplies, Works, Services, Grants (sélectionner toutes les catégories)
4. Region: Mediterranean Partners
5. Countries: ALL
6. Cliquer sur “SUBMIT QUERY”

Une liste d'appels ouverts apparaîtra.